

Décision

Générale

colonial

Décision n° 26-425-1932 Gratifications

n° 26-425-1932

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
28 avril 1932

Numéro JO
n° 425 du 30/04/1932

Date du numéro
30 avril 1932

TEXTE INTÉGRAL

Une rémunération de 1.500 francs, pour travaux supplémentaires effectués en dehors des heures réglementaires de service; est accordée à M. Collat (Henri) sous-chef de Dmreau des secrétariats généraux qui a établi le compte définitif de l'exercice 1930. La dépense sera imputée sur les credits du chapitre 13 article 4